

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 16 mars 2020 à 20h00 à la Maison communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 05-03-2020

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général ff,



S. DE KETELAERE



Le Bourgmestre,



L. DELIRE

Séance publique

1. Règlement redevance sur la vente de brochures visant à promouvoir les tracés vélos GPS "1000 bornes".
2. Approbation du compte de la Fabrique d'église de Arbre - Exercice 2019.
3. Approbation du compte de la Fabrique d'église de Lesve - Exercice 2019.
4. Convention de collaboration avec la Province de Namur quant à la fourniture d'une aide juridique aux Communes.
5. Rapport annuel 2019 du projet APE-ECOPASSEUR-Plan Marshall 2. vert pour la commune de Profondeville.
6. Réfection de la voirie et de l'égouttage rue Joseph Misson à Lesve (PIC 2019-2021) - Mission d'étude, Marché public, Choix de l'application de l'exception in house.
7. Marchés publics : Subsidés - Approbation de la convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC – UREBA EXCEPTIONNEL -Isolation, remplacement des châssis et installation d'une télégestion du système de chauffage de l'école communale de Bois-de-Villers - n° de projet 20150037 - Réf. INASEP BT-16-2049.
8. Affiliation et souscription de parts au sein de la société coopérative « Notre avenir coopérative » - Accord de principe.
9. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.
10. Information orale quant à l'évolution des travaux effectués à la rue Fond de Vau.
11. Information orale quant aux aspects de mobilité de la Rn 931 à Lustin.
12. Approbation du procès-verbal de la dernière séance publique.